



Montréal, lundi le 24 septembre 2007

Question du 28 août 2007 adressée au promoteur

Lors de la présentation publique du 28 août 2007 à Fermont, la question concernant la gestion des déchets (quantité) fut adressée. La réponse est la suivante :

La plus grande partie du volume de déchet et de recyclage proviendra des entretiens que seront fait sur les équipements de production miniers. Comme le choix final des équipements de production n'est pas complété, nous ne pouvons donner les volumes de déchets qui seront générés, ainsi que les quantités recyclées. En effet, des ententes spécifiques concernant l'optimisation du recyclage seront conclues avec les fournisseurs qui seront retenus pour la fourniture des équipements.

Évidemment, tel que nous l'avons mentionné lors des audiences du 28 août 2007 à Fermont, nous recycleront au maximum ce qui peut l'être.

Concernant les déchets domestiques produits à la mine, on s'est basé sur les statistiques du Québec méridional. Selon ces statistiques, chaque individu produit annuellement 1 tonne de déchets domestiques. De cette quantité, 0.5 tonne est produite à la résidence et 0.5 tonne est produite hors de la résidence, incluant les activités reliées au travail et au loisir.

On estime donc que, de ce 0.5 tonne produit hors résidence, la moitié (0.25 tonne) sera générée au travail. En considérant que, sur un total de 250 employés, environ 150 seront sur le site minier durant la période de production.

Nous estimons donc qu'un total de 37.5 tonnes de déchets domestiques seront produits annuellement par les employés reliés au projet du lac Bloom. Ces déchets domestiques seront recyclés lorsque possible (papiers, cannettes, etc.) et le reste sera traité par la ville de Fermont pour être mis dans un dépôt en tranchée.

René Scherrer
Directeur de projet - mine